

FEB
Fédération des
Entreprises de
Belgique

Bilan social 2010

Comment enregistrer vos efforts de formation ?

Séminaires mai 2011

Michèle Claus, premier conseiller département social
Klaas Soens, conseiller adjoint département social

Programme

- 09.00 Introduction 14.00
- 09.15 Nouvelle mouture du bilan social 14.15
- 09.45 Formation continue : faits & chiffres Belgique et Europe 14.45
- 10.30 *Pause-café* 15.30
- 10.45 Comment remplir le bilan social ? 15.45
- 11.30 Un outil pour vous aider 16.30
- 12.00 Question time 17.00

1. Un bilan social : pour quoi faire ?

- Objectif initial (AR du 4 août 1996) :
 - Mesurer l'impact des mesures en faveur de l'emploi
- A terme :
 - Informations relatives à l'emploi dans l'entreprise : nombre de personnes occupées, rotation du personnel, **formations suivies**,...

1. Un bilan social : pour quoi faire ?

- Modification/simplification : AR 10 février 2008
 - Suppression de rubriques
(p.ex. mesures en faveur de l'emploi)
 - Extension de la rubrique 'Formation' : formation formelle, informelle, initiale
- Actuellement : discussion au sein du CNT sur la scission des rubriques (homme/femme)
 - Dans le cadre de la discussion sur l'écart salarial entre les hommes et les femmes

2. Quelles entreprises ?

- Quelles entreprises ?
 - Toute entreprise occupant du personnel
- Quels délais ?
 - Le bilan social est une annexe des comptes annuels, donc mêmes délais et règles de publication
- Version complète ou abrégée du bilan social ?
 - La rubrique “Formation” est la même

3. Nouvelle mouture du bilan social

- Prévoit une nouvelle rubrique “Formations”, incluant une série de nouveaux concepts :
 - Formation formelle : cours classiques
 - Formation informelle : formation sur le tas, e-learning, conférences,...
 - Formation initiale : formation en alternance, contrat d’apprentissage industriel,...

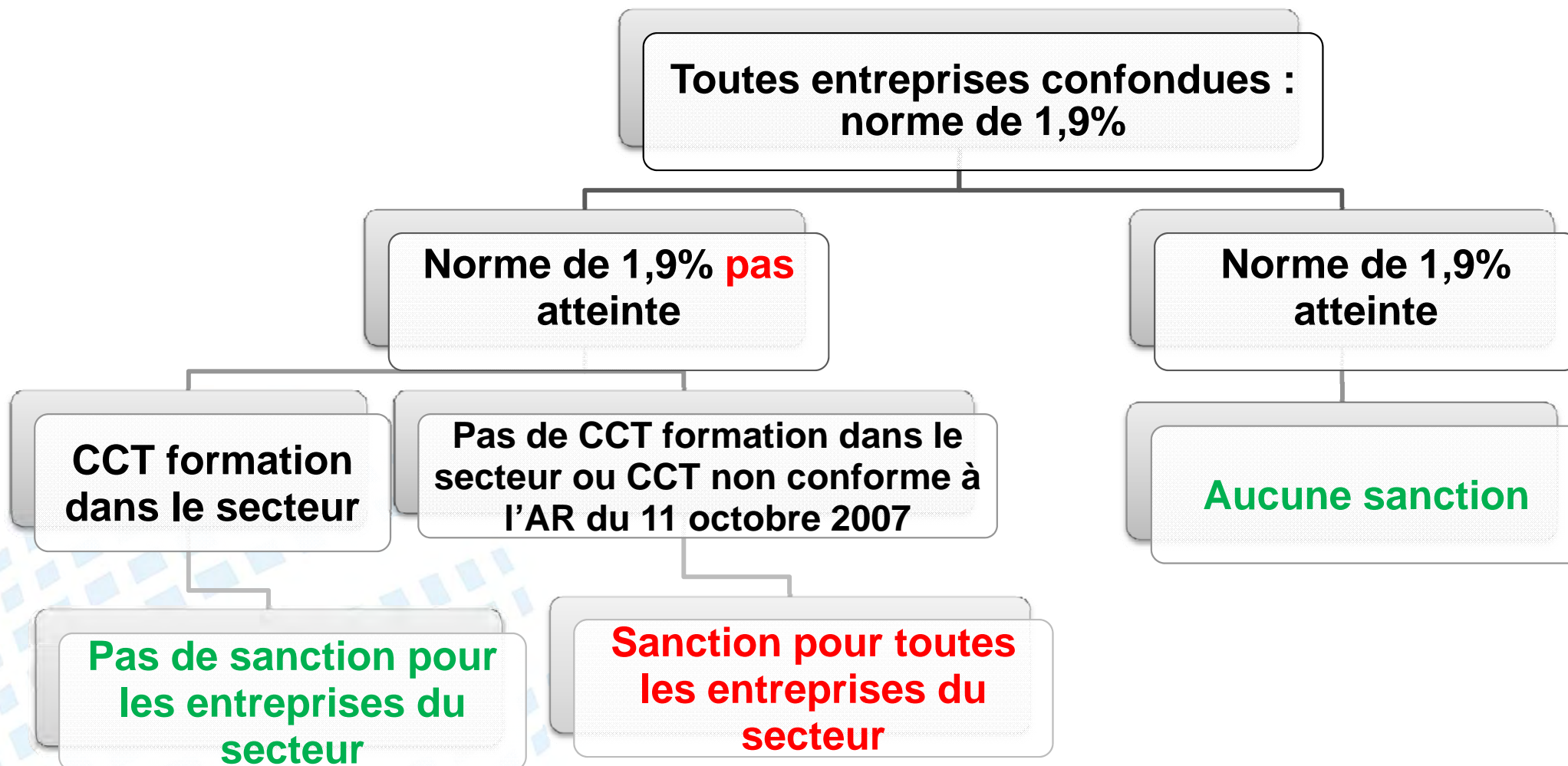
4. Pourquoi mesurer les efforts de formation ?

- Accords entre les partenaires sociaux, en matière de formation :
 - **1998** : objectif : consacrer **1,9% de la masse salariale** à la formation → mesure : bilan social ;
 - **Conférence sur l'emploi de 2003** : mesurer non seulement les coûts, mais aussi le **taux de participation** (nombre de personnes suivant une formation) → **50%** pour 2010 ;
 - **Contrat de solidarité entre générations 2005** : **contrôle** de l'objectif de 1,9% via le bilan social et **amende** de 0,05% de la masse salariale en faveur du Fonds congé-éducation payé

4. Pourquoi mesurer les efforts de formation ? (2)

- **AIP 2007-2008** : **augmentation annuelle** des efforts des secteurs tant que la norme de 1,9% n'est pas atteinte
- **Contrôle** : **nouvelle mouture du bilan social** à partir du **1^{er} décembre 2008** : plus complet car prise en compte des formations informelles et initiales
- **2^e trimestre 2011** : **premières amendes** pour les années de référence 2008 & 2009

5. Aperçu du mécanisme de sanction



6. Secteurs réalisant des efforts de formation suffisants

- Secteurs ayant conclu une CCT formation conforme à l'AR du 11 octobre 2007
= CCT qui prévoit :
 - Soit augmentation annuelle des efforts de formation de 0,1 point de pour cent de la masse salariale
 - Soit une augmentation annuelle du taux de participation à la formation d'au moins 5 points de pour cent
- Cette obligation sera maintenue jusqu'à ce que les efforts de formation globaux (tous secteurs confondus) = 1,9% de la masse salariale

7. Mécanisme de contrôle et de sanction

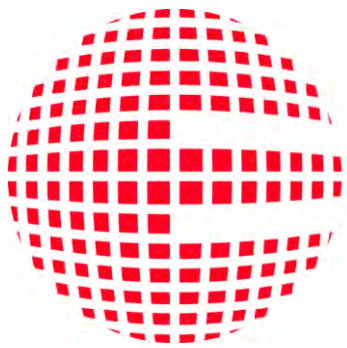
- Sur la base des bilans sociaux, le CCE vérifiera chaque année (sept.-oct.) si l'objectif de 1,9% est atteint ;
- Si l'objectif n'est pas atteint, les entreprises des secteurs qui ne réalisent pas d'efforts supplémentaires suffisants (pas de CCT formation conforme) devront verser une cotisation supplémentaire de 0,05% au Fonds congé-éducation payé

8. Développements les plus récents

- Avis CNT décembre 2010 : publication liste des secteurs dont les CCT sectorielles satisfont/ne satisfont pas à l'objectif pour 2008 et 2009, cf. obligation légale
- Le Groupe des 10 n'a pas évalué si la norme de 1,9% a été atteinte
- La ministre de l'Emploi Joëlle Milquet a décidé que la norme de 1,9% n'a pas été atteinte
- AM du 13 avril 2011 (MB 20 avril 2011) : publication listes de secteurs sanctionnés sur la base de l'avis du CNT, pour les années 2008 et 2009

Appel à toutes les entreprises

- **Remplissez correctement votre bilan social : il sera ainsi possible de prouver que les entreprises fournissent des efforts de formation suffisants et d'éviter des sanctions**
- **Les prochaines sanctions éventuelles seront déterminées sur la base des bilans sociaux 2010, à remplir maintenant**



FEB

Fédération des
Entreprises de
Belgique

**Formation continue :
faits & chiffres Belgique et
Europe**

9. Cadre européen

- **Déjà en 2000 (Stratégie de Lisbonne), attention portée à la formation continue**
 - Pour 2010, **12,5%** de la population (25-64 ans) suivant une formation sur base mensuelle
 - Pour 2010, maximum **10%** de jeunes quittant l'école sans diplôme de l'enseignement secondaire
 - De manière plus large : “Faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive du monde d'ici à 2010”
 - La formation contribue à la productivité, la croissance et l'emploi
 - L'avenir de l'économie européenne se situe essentiellement dans des produits et services de haute qualité, exigeant des qualifications élevées

9. Cadre européen

■ Stratégie UE 2020 – 5 objectifs majeurs

- 1) 75% des 20-64 ans au travail
- 2) 3% du PIB investis dans la R&D
- 3) Objectif 20/20/20 en matière de climat et d'énergie
- 4) Re-confirmation de l'objectif de maximum 10% de jeunes quittant l'école sans diplôme + nouvel objectif : 40% des 30-34 ans doivent posséder un diplôme de l'enseignement supérieur
- 5) Diminuer de 20 millions le nombre de personnes confrontées au risque de pauvreté
→ Application à l'échelon national via les Programmes nationaux de réforme (PNR)

9. Cadre européen

■ Stratégie UE 2020 – 7 initiatives phares

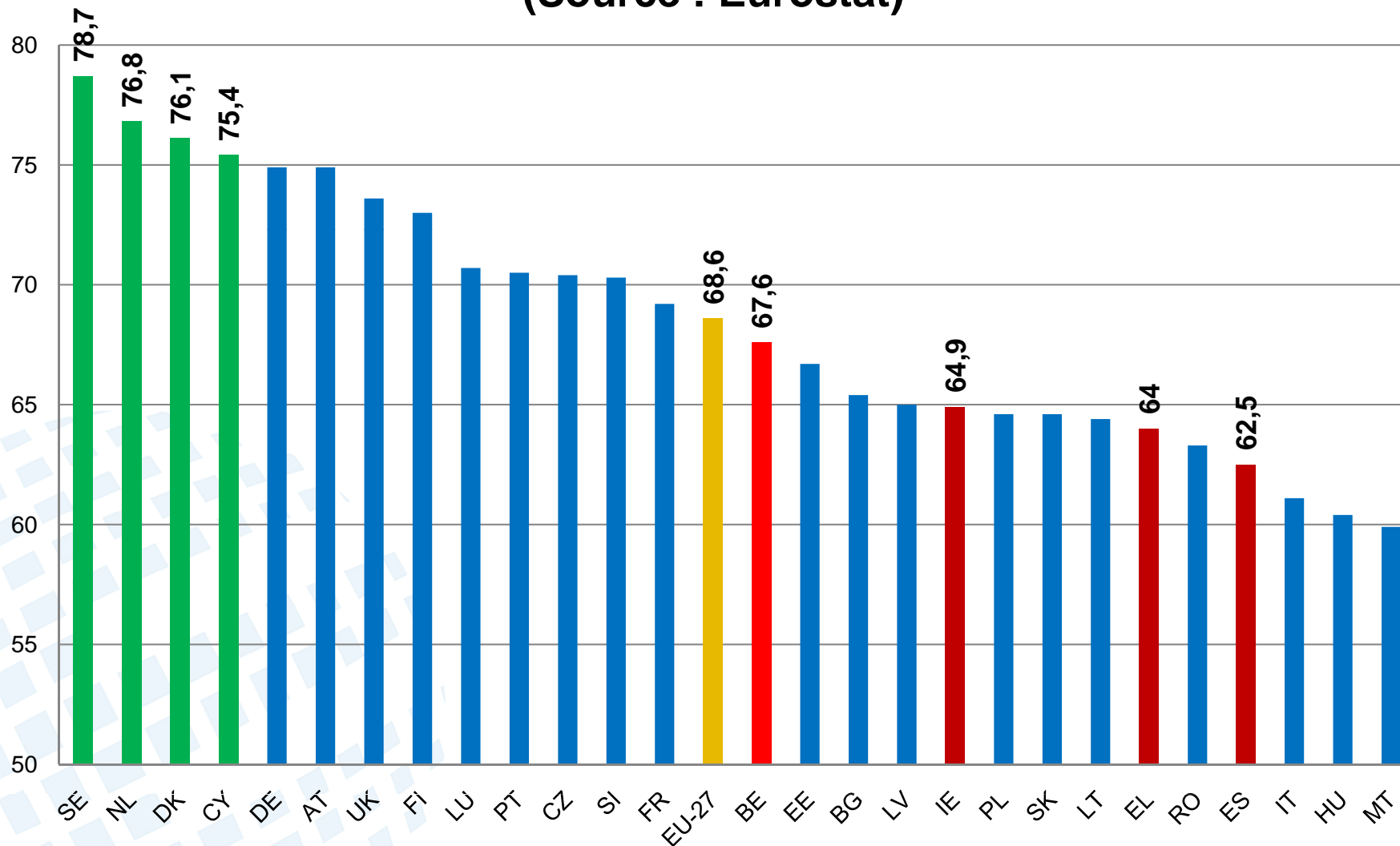
- 1) **Innovation Union** → recherche et développement
- 2) **Youth on the move** → enseignement et transition vers le marché du travail
- 3) **A digital agenda for Europe** → internet
- 4) **Resource efficient Europe** → low carbon economy
- 5) **An industrial policy for the globalisation era** → climat d'entreprise
- 6) **An agenda for new skills and jobs** → mobilité d'emploi
- 7) **European platform against poverty** → cohésion sociale

→ "pour une croissance économique intelligente (1-2-3), durable (4-5) et inclusive (6-7)"



9. Cadre européen

Taux d'emploi, 20-64 ans, en 2010
(Source : Eurostat)



9. Cadre européen

BELGIQUE	2000	2009
Formation continue (12,5%)	6,2%	6,8%*
Sortie sans qualification (10%)	13,8%	11,1%
Etudes supérieures (40%)	-	42,0%

* 7,2% chez les actifs, 9,6% chez les chômeurs et 5,1% chez les inactifs.

EUROPE	2000	2009
Formation continue (12,5%)	7,1%	9,3%*
Sortie sans qualification (10%)	17,6%	14,4%
Etudes supérieures (40%)	-	32,3%

* 10,1% chez les actifs, 8,6% chez les chômeurs et 7,1% chez les inactifs.

9. Cadre européen

BELGIQUE	2010	2020
Taux d'emploi, 20-64 ans	67,6%	73,2%*
Taux d'emploi, femmes	61,6%	69,1%
Taux d'emploi, plus de 55 ans	37,3%	50%

* = 570.000 emplois, contre 340.000 (69,6%) à politique inchangée

EUROPE	2010	2020
Taux d'emploi, 20-64 ans	68,6%	75%
Taux d'emploi, femmes	62,1%	-
Taux d'emploi, plus de 55 ans	46,3%	50%

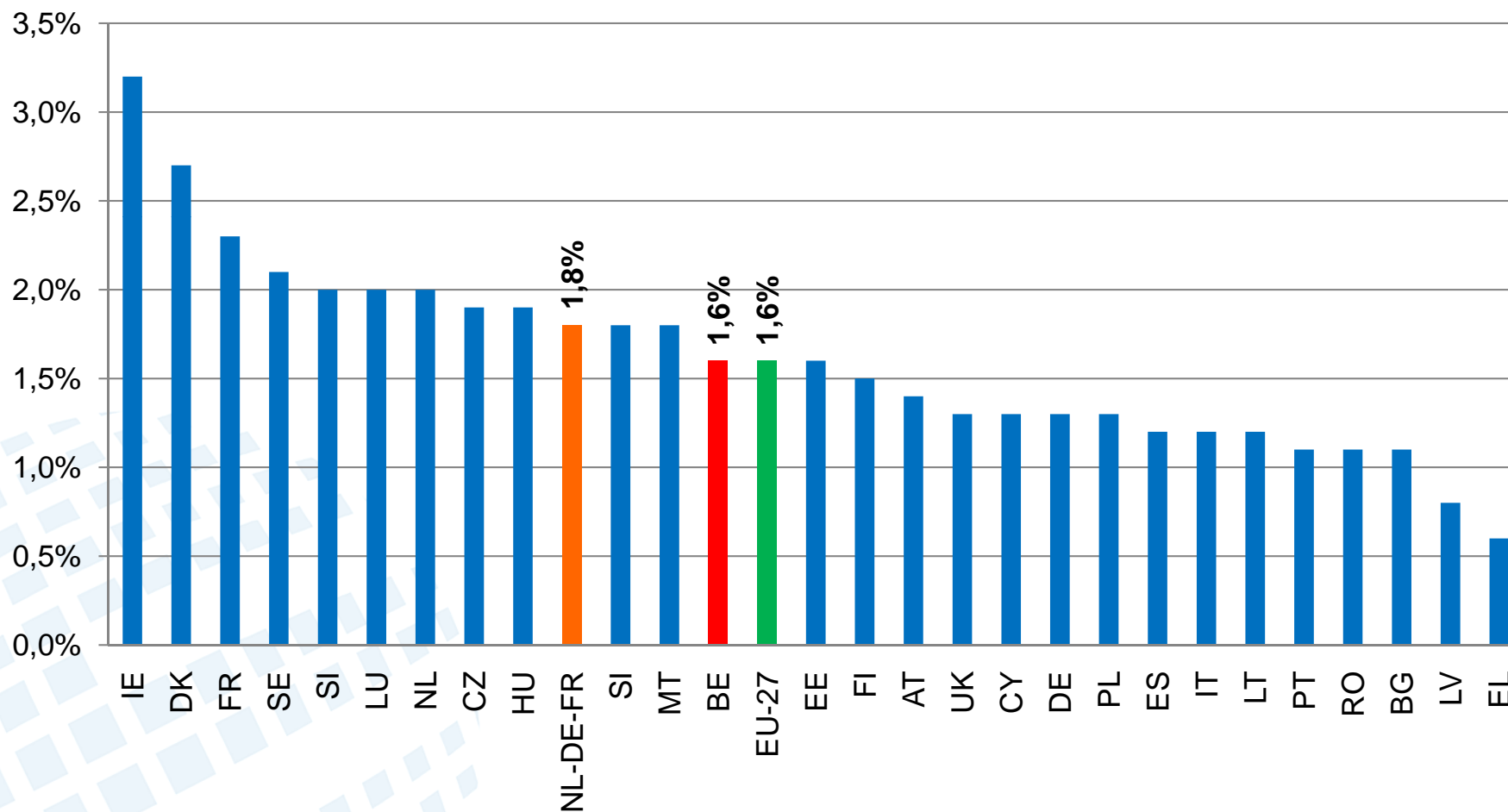
9. Cadre européen

- **CVTS – Continuing Vocational Training Survey (étude menée auprès des entreprises)**
 - Base pour l'objectif belge de 1,9%
 - Chiffre provisoire des pays voisins à l'époque des négociations = 1,9%, chiffre définitif = 1,6%
 - Formation formelle

Coût	1993	1999	2005
Belgique	1,4%	1,6%	1,6%
Pays voisins	1,6%	2,0%	1,8%
Europe	-	2,2%	1,6%

9. Cadre européen

Coût des formations pour les entreprises en Europe
(Source : Continuing Vocational Training Survey 2005)



9. Cadre européen

- **CVTS – Continuing Vocational Training Survey (étude menée auprès des entreprises)**
 - Taux de participation formation formelle et informelle

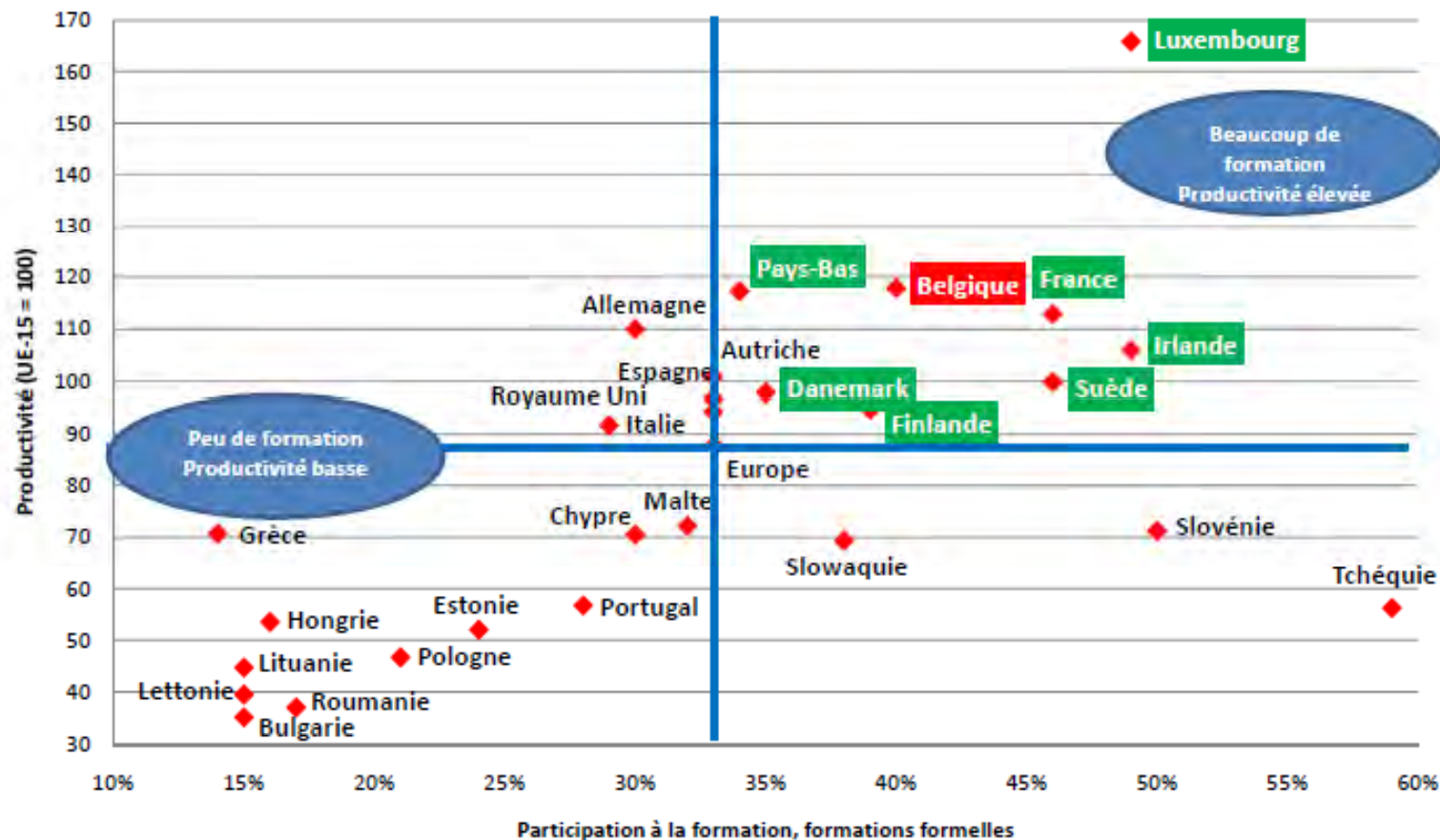
F. formelle	1993	1999	2005
Belgique	25%	41%	40%
Pays voisins	29%	38%	37%
Europe	-	39% (UE-25)	33%

F. informelle (lieu de travail)			2005
Belgique			21%
Pays voisins			17%
Europe			16%

9. Cadre européen

- Importance de la formation continue : participation élevée ~ productivité élevée

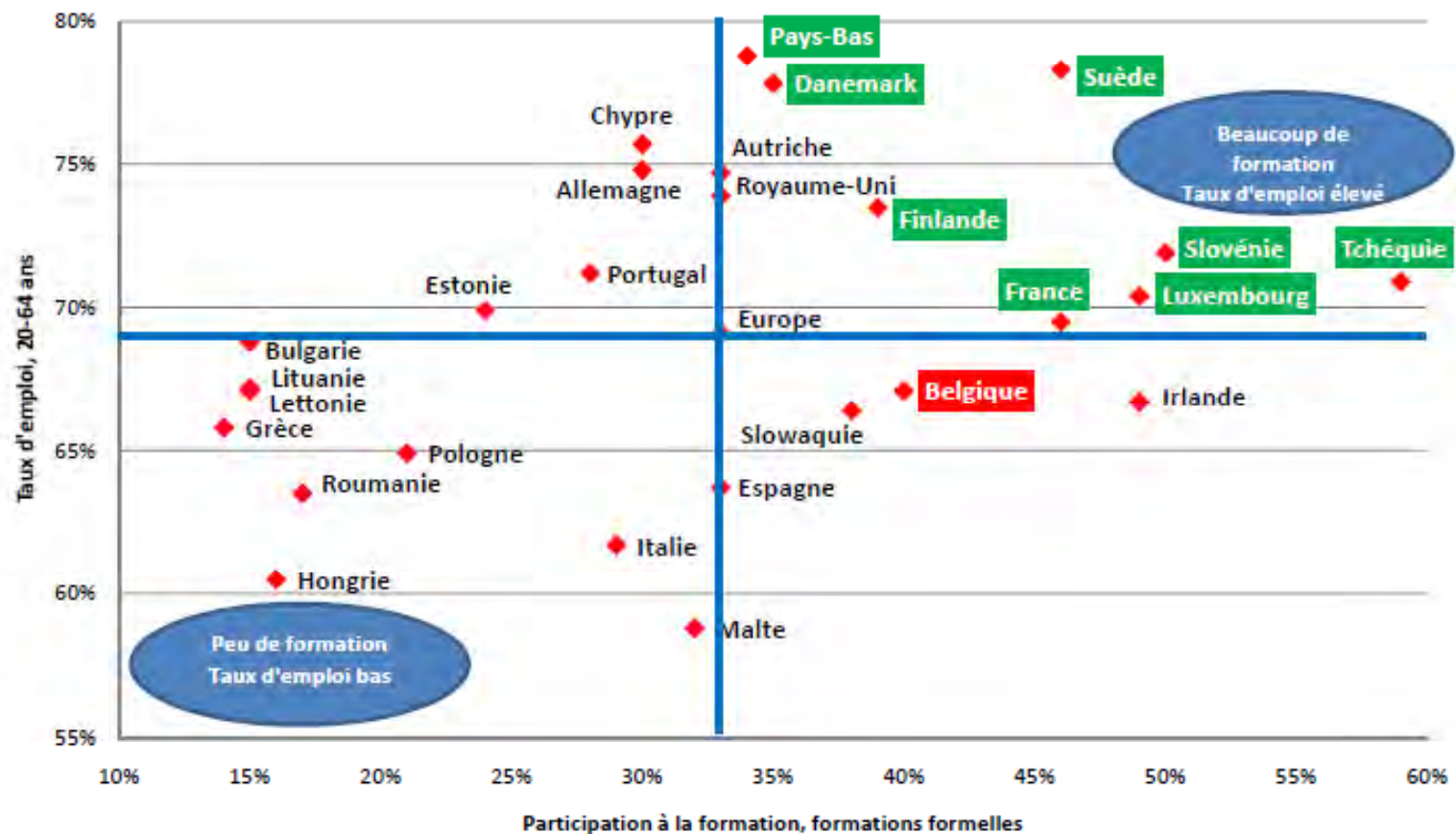
Lien entre participation à la formation (formelle) et productivité
(Source: CVTS III, Eurostat)



9. Cadre européen

- Importance de la formation continue : participation élevée ~ taux d'emploi élevé

Lien entre participation à la formation (formelle) et taux d'emploi
(Source: CVTS III, Eurostat)



10. Accords belges

■ Base : bilan social

- 16% des entreprises ont complété la rubrique Formation du 'nouveau bilan social' 2008 (contre 10% en 2007)
- Les entreprises qui ne complètent pas la rubrique font baisser la moyenne globale (il faut la compléter !)
- Résultats provisoires bilan social 2009 (population réduite)
 - 21% ont complété la rubrique Formation (idem population réduite 2008)
 - 18% ont complété le volet formation formelle, 8% le volet formation informelle et 4% le volet formation initiale (7% combinaison différents types de formation)

10. Accords belges

- **Objectif : investissement net de 1,9% (CCE)**

Bilan social (CCE)	1998	2008	2009 <i>Provisoire</i>
F. formelle	1,2%	1,2%	1,1%
F. formelle + informelle + cotisations	-	1,7%	1,6%*
F. formelle + informelle + cotisations +10	-	1,9%	1,8%*

* Dont 0,13% de cotisations, selon le calcul du CCE.

- **Population réduite 2009 (BNB)**
 - 1,16% f. formelle = 1,19% coût brut + 0,06% cotisations – 0,09% subventions
 - 1,6% f. formelle + informelle + initiale (hors cotisations majorées et pas pour les +10)

10. Accords belges

- **Objectif = 50% de taux de participation**

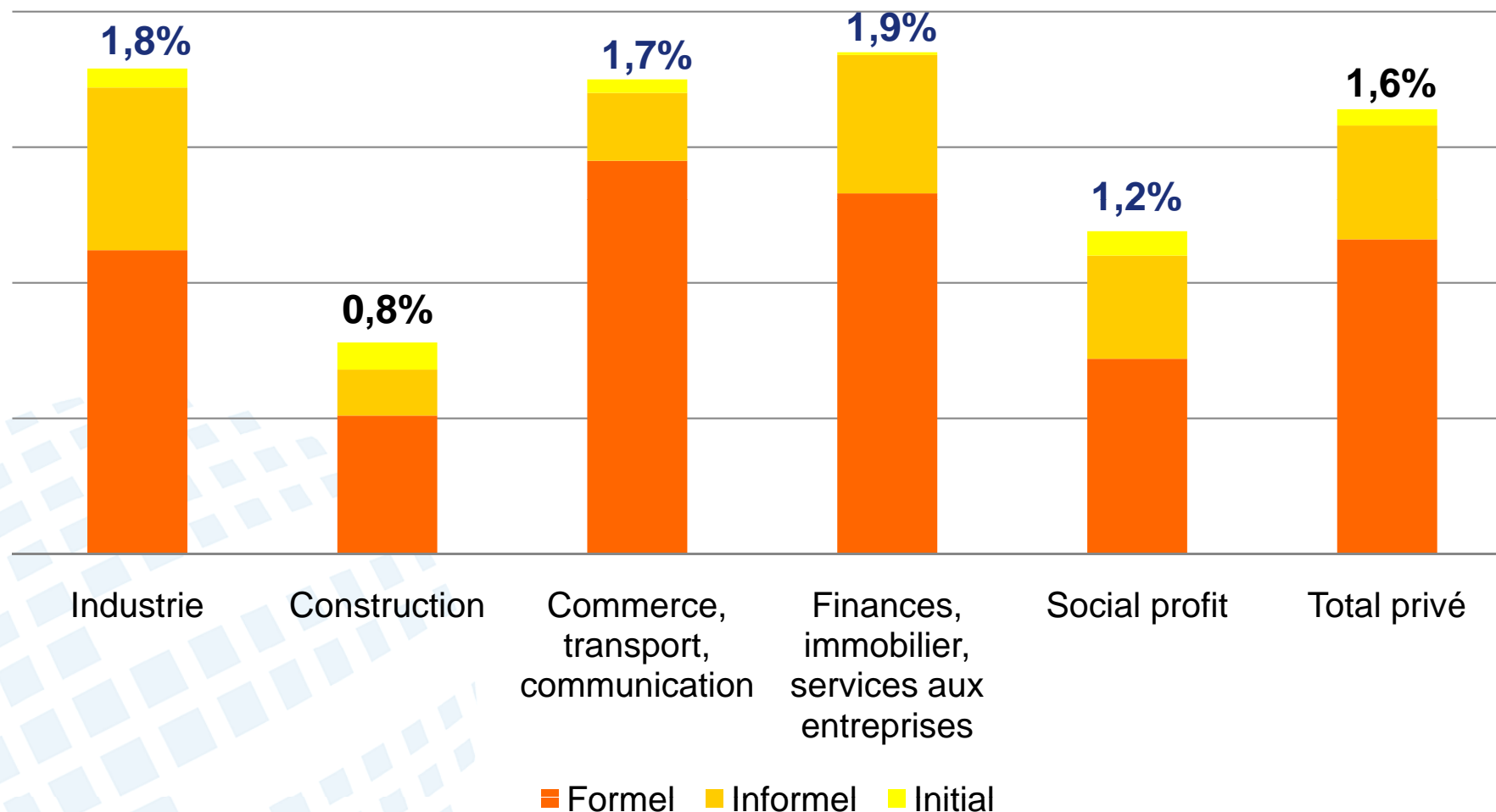
Bilan social (CCE)	1998	2008	2009
F. formelle	30%	31%	33%
F. informelle	-	15%	14%

- **Durée de la formation**

Bilan social (CCE)	1998	2008	2009
F. formelle = % du temps de travail	0,7%	0,8%	0,8%
F. informelle = % du temps de travail	-	0,3%	0,3%
F. formelle = heures de formation/participant	35 h	33 h	28 h
F. informelle = heures de formation/participant	-	30 h	26 h

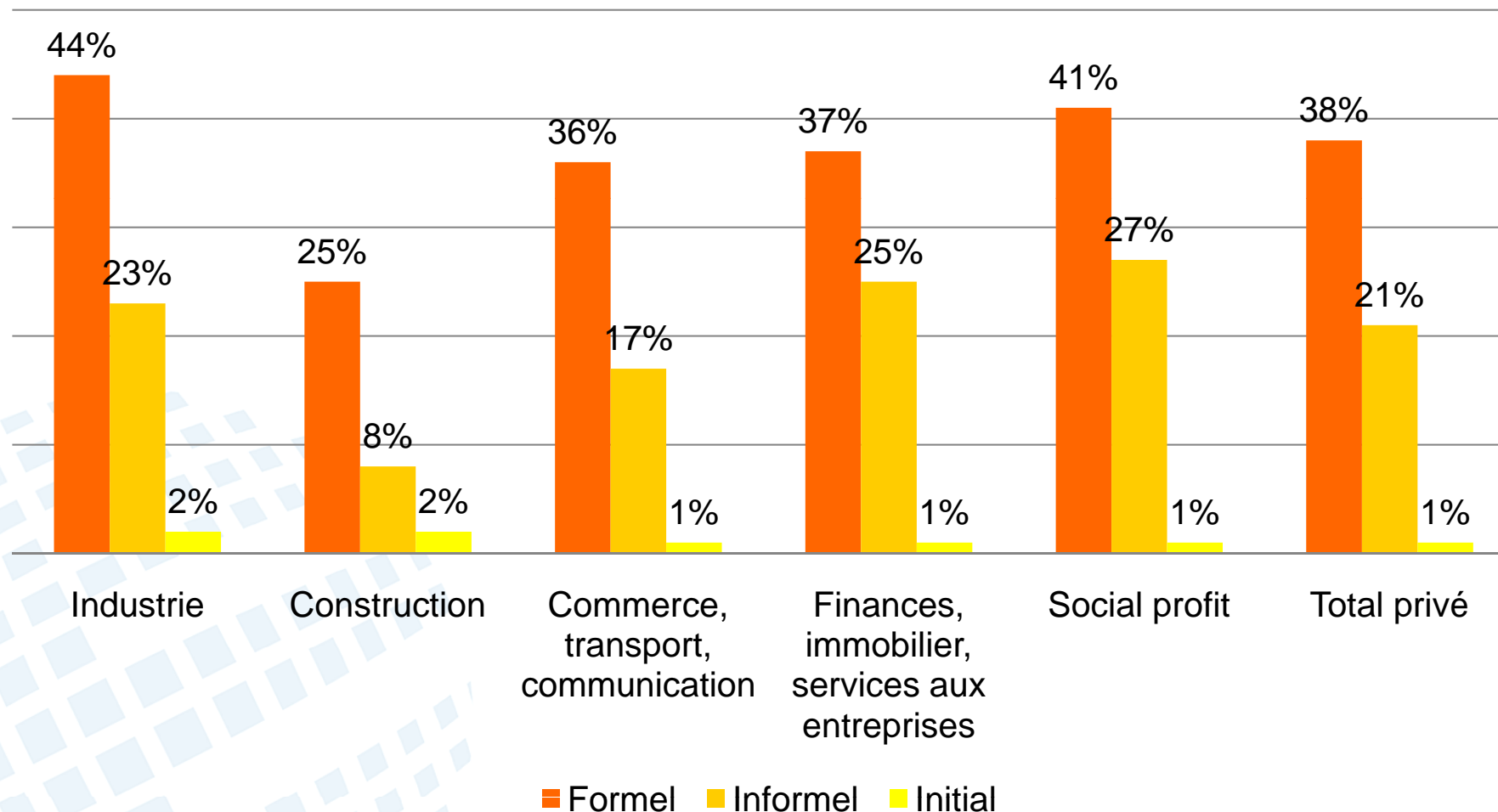
11. Différences sectorielles

Objectif financier (1,6% population réduite 2009) par secteur
cf. BNB



11. Différences sectorielles

Taux de participation (population réduite 2009) par secteur cf. BNB



12. Différences entre travailleurs

- **Objectif 50% de taux de participation**
 - Plus le diplôme est élevé, plus la formation est élevée
 - Les jeunes sont davantage formés que les plus âgés
 - Les travailleurs à temps plein sont davantage formés

13. Conclusions

- **La formation continue est importante dans l'actuelle économie de la connaissance, laquelle est marquée par la compétition**
- **Les entreprises belges investissent beaucoup dans la formation continue (env. 2 milliards EUR/an)**
 - **IL EST IMPORTANT DE BIEN COMPLETER LE BILAN SOCIAL**
- **La formation continue = responsabilité partagée**
 - **LES SANCTIONS NE DEVRAIENT PAS PESER UNIQUEMENT SUR LES EMPLOYEURS !!!**

14. Comment remplir le bilan social ?

1. Qu'est-ce qui a changé depuis le 01/12/2008 ?
2. Explication concernant les différentes rubriques
3. A qui transmettre le bilan social ?
4. Un outil Excel de la FEB pour vous aider

15. Qu'est-ce qui a changé dans le bilan social ?

- Il ne faut plus rendre compte des mesures en faveur de l'emploi
 - **L'ONSS fournit désormais les données par voie électronique à l'employeur**
 - **L'employeur communique les informations dans le mois au conseil d'entreprise (s'il y en a un), à la délégation syndicale ou aux travailleurs (art. 5 de la CCT n° 9)**
- **Ajout de la formation informelle et initiale, en sus de la formation formelle**



CS1				1		
NAT.	Date de la réception par la BNB	N°	Page	L	D	CS1/1.

BILAN SOCIAL établi selon le MODELE COMPLET
MENTION DES MONTANTS EN UNITES D'EUROS

Dénomination:

Forme juridique :

Adresse : N° : Bte :

Code postal : Commune :

Numéro d'entreprise¹ :

Description de l'activité principale de l'entreprise :

Bilan social relatif à l'exercice comptable qui couvre la période du .. / .. / au .. / .. /

Responsable de l'entreprise à contacter

Nom :

Téléphone : Téléfax :

Adresse e-mail :

Signature pour l'entreprise :



N°

CS1/2.

BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

ETAT DES PERSONNES OCCUPEES

TRAVAILLEURS INSCRITS AU REGISTRE DU PERSONNEL

	Codes	1. Temps plein <i>(exercice)</i>	2. Temps partiel <i>(exercice)</i>	3. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice)</i>	3P. Total (T) ou total en équivalents temps plein (ETP) <i>(exercice précédent)</i>
Au cours de l'exercice et de l'exercice précédent					
Nombre moyen de travailleurs	100(ETP)(ETP)
Nombre effectif d'heures prestées	101(T)(T)
Frais de personnel	102(T)(T)
Montant des avantages accordés en sus du salaire	103	XXXXXXXXXXXXXXXX	XXXXXXXXXXXXXXXX(T)(T)

A la date de clôture de l'exercice

Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée	110
Contrat à durée déterminée	111
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112
Contrat de remplacement	113

Par sexe et niveau d'études

Hommes	120
de niveau primaire	1200
de niveau secondaire	1201
de niveau supérieur non universitaire	1202
de niveau universitaire	1203
Femmes	121
de niveau primaire	1210
de niveau secondaire	1211
de niveau supérieur non universitaire	1212
de niveau universitaire	1213

Par catégorie professionnelle

Personnel de direction	130
Employés	134
Ouvriers	132
Autres	133

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
105



N°

CS1/3.

PERSONNEL INTERIMAIRE ET PERSONNES MISES A LA DISPOSITION DE L'ENTREPRISE

Au cours de l'exercice

Nombre moyen de personnes occupées

Nombre effectif d'heures prestées

Frais pour l'entreprise

Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
150
151
152

TABLEAU DES MOUVEMENTS DU PERSONNEL AU COURS DE L'EXERCICE

ENTREES

**Nombre de travailleurs inscrits au registre du personnel
au cours de l'exercice**

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205
210
211
212
213

SORTIES

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été
inscrite au registre du personnel au cours de l'exercice**

Par type de contrat de travail

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Par motif de fin de contrat

Pension

Prépension

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins
à mi-temps, à prêter des services au profit de
l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305
310
311
312
313
340
341
342
343
350

N°

CS1/4.

RENSEIGNEMENTS SUR LES FORMATIONS POUR LES TRAVAILLEURS AU COURS DE L'EXERCICE

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

 dont coût brut directement lié aux formations

 dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs

 dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire) ...

Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur

Nombre de travailleurs concernés

Nombre d'heures de formation suivies

Coût net pour l'entreprise

Codes	Hommes	Codes	Femmes
5801	5811
5802	5812
5803	5813
58031	58131
58032	58132
58033	58133
5821	5831
5822	5832
5823	5833
5841	5851
5842	5852
5843	5853

16. La notice méthodologique sur les formations

- Document de la Banque nationale (BNB)
 - Explique comment compléter la rubrique 'Formation' du bilan social
 - Rubrique FAQ également utile

www.bnb.be

4. Quelques notions utiles (1)

- Formation formelle
 - Cours et stages classiques se déroulant dans un lieu séparé du lieu de travail
- Formation informelle
 - Formation sur le tas, formation à distance (e- ou tel-learning), tutorat, coaching, participation à des cercles de qualité, autoformation, participation à des conférences, ateliers, foires,...
- Formation initiale
 - Formation en alternance, contrat d'apprentissage industriel, convention d'insertion professionnelle, formation au patronat

4. Quelques notions utiles (2)

- Effort financier :
 - **Coût des investissements en formation**
 - Rémunérations des travailleurs en formation et des formateurs, frais de déplacement, frais d'hébergement, factures d'organismes de formation, frais de fonctionnement (locaux, matériel, mobilier, logistique et fournitures pédagogiques)
 - **Effort financier brut et net (déduction faite des subventions)**
 - **Masse salariale**
 - Définition comptable = cf. code 102 = salaire, 13^e mois, pécule de vacances,... + cotisations patronales + 2^e pilier, assurances,... pour les travailleurs actifs se trouvant sur le payroll belge

17. La formation professionnelle continue

- Formation suivie par membres du personnel
- Planifiée à l'avance
- Visant à élargir les connaissances ou à améliorer les compétences
- Financée intégralement/partiellement par l'entreprise

I. La formation formelle

- Cours et stages conçus par formateurs (internes ou externes)
- Caractérisés par un haut degré d'organisation
- Se déroulant dans un lieu séparé du lieu de travail
- S'adressant à un groupe d'apprenants
- Le cas échéant, faisant l'objet d'une attestation de suivi

I. La formation formelle

- Nombre de travailleurs formés ?
 - Personnel sous contrat de travail
 - A l'exclusion des apprentis, intérimaires, stagiaires
 - Nombre de travailleurs formés ayant eu accès à une ou plusieurs formations formelles
- Nombre d'heures de formation suivies
 - Heures de travail consacrées à la formation (exclusivement durant les heures de travail ou avec jours de congé compensatoire, p.ex. congé-éducation payé)

I. La formation formelle

Coûts nets pour l'entreprise ?

- Coûts bruts directement liés à la formation
 - + cotisations obligatoires et versements à des fonds collectifs
 - subventions reçues de fonds collectifs ou des pouvoirs publics (primes à la formation, chèques-formation, etc.)

= Coûts nets pour l'entreprise

I. La formation formelle

Coûts bruts directement liés à la formation

- Rémunérations des travailleurs en formation
- Frais de déplacement et d'hébergement
- Factures d'organismes de formation (si formation externe)
- Rémunérations du personnel ayant dispensé ou organisé la formation (si formation interne)
- Frais de fonctionnement (locaux, matériel, mobilier, logistique et fournitures pédagogiques)

II. La formation informelle

- Activités d'apprentissage autres que les formations formelles, en relation directe avec le travail
- Haut degré d'auto-organisation de l'apprenant
- Contenu déterminé en fonction des besoins individuels de l'apprenant
 - Exemples : tutorat, coaching, formation sur le tas, participation à des cercles de qualité, autoformation, formation à distance, participation à des conférences, ateliers, foires,...

II. La formation informelle

- Nombre de travailleurs formés ?
 - Personnel sous contrat de travail
 - A l'exclusion des apprentis, intérimaires, stagiaires
 - Nombre de travailleurs formés ayant eu accès à une ou plusieurs formations informelles
- Nombre d'heures de formation suivies ?
 - Heures de travail consacrées à la formation (exclusivement durant les heures de travail)

II. La formation informelle

Coûts nets pour l'entreprise ?

- Coûts bruts directement liés à la formation
 - subventions reçues de fonds collectifs ou des pouvoirs publics (p.ex. primes au tutorat délivrées par certains fonds sectoriels)

= Coûts nets pour l'entreprise

II. La formation informelle

Coûts bruts directement liés à la formation

- Rémunérations des travailleurs en formation
- Rémunérations du personnel ayant dispensé la formation
- Coûts des fournitures
- Frais de déplacement et d'hébergement
- Le droit de l'inscription à des conférences, foires, ateliers,...

III. La formation initiale

- Formation aux personnes occupées dans le cadre de systèmes alternant formation et travail en entreprise
- Objectif : acquisition d'un diplôme ou certificat officiel
- Durée de formation : au moins 6 mois
 - P.ex. : contrat d'apprentissage industriel, convention d'insertion professionnelle, formation au patronat

III. La formation initiale

- Nombre de travailleurs concernés ?
 - Apprentis, stagiaires et autres personnes en possession d'un contrat de formation
- Nombre d'heures de formation suivies
 - Passées par les apprentis et stagiaires dans l'entreprise

III. La formation initiale

Coûts nets pour l'entreprise ?

- Coûts bruts directement liés à la formation
 - subventions reçues de fonds collectifs ou des pouvoirs publics (p.ex. bonus de tutorat attribués pendant max. trois années d'un cycle de formation en alternance)

= Coûts nets pour l'entreprise

III. La formation initiale

- Coûts bruts directement liés à la formation
 - Rémunérations, indemnités ou allocations payées aux personnes suivant une formation professionnelle initiale
 - Rémunérations du personnel ayant dispensé la formation
 - Frais de fonctionnement
 - Coûts du matériel didactique

18. Publication du bilan social

- Le bilan social doit être communiqué :
 - En interne :
 - Au conseil d'entreprise
 - Si pas de CE, à la délégation syndicale
 - Si pas de DS, mis à la disposition des travailleurs (idem RT)
 - En externe :
 - Banque nationale (avec les comptes annuels)

19. Un outil Excel parfaitement adaptable de la FEB pour vous aider



Question time

